

DEC132277DR02



Décision portant nomination de M. Christophe Gobet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7095 intitulée Institut d'Astrophysique de Paris

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19/12/2008 portant renouvellement de l'unité mixte n°7095 intitulée Institut d'Astrophysique de Paris et nommant M. Laurent Vigroux en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 04/07/2013;

Considérant que M. Christophe Gobet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris a du CNRS du 25/04/2000 au 27/04/2000 et du 23/05/2000 au 25/05/2000,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Christophe Gobet, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7095 intitulée Institut d'Astrophysique de Paris à compter du 01/01/2013.

M. Christophe Gobet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Christophe Gobet est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26/07/2013

Le directeur de l'unité
Laurent Vigroux

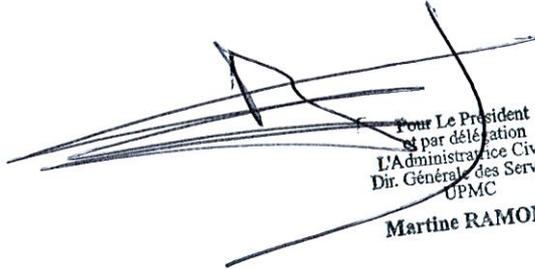


Laurent VIGROUX
Directeur
Institut d'Astrophysique de Paris

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz



Pour Le Président
et par délégation
L'Administration Civile
Dir. Générale des Services
OPMC
Martine RAMOND